

# **Les projets de recherche à grande échelle et les humanités**



**Rapport préparé par la**

**Fédération canadienne des sciences humaines**

**Juin 2006**

## Forum sur les humanités

### Membres :

**Patricia Clements**, Département d'anglais, université de l'Alberta

**Margaret Conrad**, Département d'histoire, université du Nouveau-Brunswick

**Ramsay Cook**, Dictionnaire biographique du Canada, université de Toronto

**Petra Fachinger**, Département de langue et de littérature allemandes, université Queen's

**Donald Fisher**, président de la FCSH et du Centre pour l'enseignement et la formation supérieure à l'université de la Colombie-Britannique

**Chad Gaffield**, Département d'histoire, Université d'Ottawa

**Noreen Golfman**, présidente désignée de la FCSH et doyenne associée des études supérieures, université Memorial de Terre-Neuve

**David Graham**, Doyen des arts et des sciences, université Concordia

**François Lepage**, Département de philosophie, Université de Montréal

**Denis Saint-Jacques**, Centre de recherche universitaire sur la littérature et la culture québécoise, Université Laval

**Marjorie Stone**, Département d'anglais, université Dalhousie

**Andrew Taylor**, Département d'anglais, Université d'Ottawa

### Observateurs :

**Jody Ciuffo**, directrice générale associée, FCSH

**René Durocher**, vice-président, programmes, CRSH

**Janet Halliwell**, vice-présidente exécutive, CRSH

**Paul Ledwell**, directeur général, FCSH

### Analyste conseil :

**Jo VanEvery**, analyse de la recherche et facilitation

La Fédération canadienne des sciences humaines remercie le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour son soutien financier dans la réalisation de ce projet.



Conseil de recherches en  
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities  
Research Council of Canada



## I Introduction

Tout au long des discussions sur la transformation du CRSH, de fréquentes questions étaient soulevées quant à la place de la recherche dans les humanités. Pour nombre de chercheurs du domaine des humanités, ces discussions venaient renforcer leur perception selon laquelle la recherche dans les humanités ne figurait pas au nombre des projets d'avenir du conseil subventionnaire, lequel avait tendance à mettre davantage l'accent sur les formes de recherche collaborative, interdisciplinaire et appliquée. Des préoccupations semblables étaient également soulevées au sujet de l'Initiative de la nouvelle économie (INÉ), du programme des Grands travaux de recherche concertée (GTRC) et des Alliances de recherche universités-communautés (ARUC), mais c'est surtout lors de la réunion de février 2005 du CRSH au sujet du concours entourant les Subventions de développement de réseaux stratégiques de recherche, que cet enjeu a fait pleinement surface.

Les participants se sont montrés préoccupés par l'absence de projets subventionnés dirigés par des humanistes et même de projets auxquels des chercheurs des humanités participaient pleinement. Certains orateurs ont cherché à obtenir l'assurance que les nouveaux modèles de collaboration et de demande de subventions ne feraient pas abstraction des traditions et de la puissance de la recherche dans les humanités. D'autres ont remis en question l'existence d'une place pour de tels projets ou s'il existait vraiment un besoin en ce sens. Quelle est la place de ces projets, dans l'évolution future de la recherche dans les humanités, et quel genre de soutien cette recherche devrait-elle recevoir?

Bien qu'il existe de grands projets – bénéficiant d'un imposant financement de la part du CRSH -- dans plusieurs disciplines des humanités, il y a insuffisance d'analyses et de compréhension quant aux répercussions de ces projets, et même quant à leur succès ou leur insuccès, si ceux-ci ont engendré un milieu efficace pour la formation en vue de la recherche, et si ou comment ils offrent des modèles pour la recherche future dans les humanités.

Grâce à une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, la Fédération canadienne des sciences humaines a entrepris d'étudier ces questions et d'autres, dans ce rapport intitulé « Les projets de recherche à grande échelle et les humanités ». La Fédération a puisé parmi trois principales sources pour l'exécution de cette étude : l'expertise et les commentaires d'un groupe représentatif de chercheurs des humanités et des sciences sociales, appelé le Forum sur les humanités; une revue des ouvrages savants existant en matière de recherche dans les humanités, ses traditions, pratiques et méthodes; et les données primaires ainsi que les analyses secondaires d'importants programmes de recherche, fournies par le CRSH.

Le rapport met particulièrement l'accent sur la question fondamentale de la nature distincte de la recherche dans les humanités, sur la façon de concevoir des projets à grande échelle efficaces dans ces domaines, au sein du milieu de la recherche, et sur la façon par laquelle le CRSH pourrait mieux soutenir de tels projets.

Le présent rapport final comporte les recommandations formulées par le conseil d'administration de la Fédération, lors de ses réunions de novembre 2005 et par le comité de soutien de la recherche du conseil du CRSH, l'automne dernier, et il englobe l'analyse des données statistiques sur les programmes de recherche à grande échelle fournies par le CRSH.

## **II La nature de la recherche dans les humanités**

Lorsqu'on examine la nature de la recherche dans les humanités, nous risquons de simplifier outre mesure et d'amplifier les différences entre les humanités et les sciences sociales. La recherche des caractéristiques que les chercheurs du domaine des humanités ont en commun et leur mise en évidence par rapport à leurs homologues des sciences sociales supposent une dichotomie saisissante qui est rarement aussi prononcée dans la réalité. Peu de chercheurs se classent dans des situations si ordonnées.

Nous reconnaissons que toute recherche repose sur un ensemble d'approches et de méthodologies et que certaines des caractérisations attribuées aux humanistes s'appliquent tout aussi bien à certains chercheurs des sciences sociales et des sciences appliquées, tout comme elles ne s'appliquent pas à certains humanistes. Les différentes approches toutefois, sont suffisamment distinctes pour permettre de tirer ces conclusions générales et d'offrir un fondement pour examiner l'interrelation existant entre les projets de recherche à grande échelle et les humanités.

### **1 Méthodes et approches**

Tout en reconnaissant qu'il y a beaucoup plus de similitudes que de différences, les différences existent quand même. Une récente étude de l'évaluation par les pairs effectuée dans le cadre d'un concours pour l'obtention d'importantes bourses d'études aux États-Unis laisse entendre que les chercheurs du domaine des humanités et des sciences sociales n'ont pas la même façon de choisir les sujets d'études appropriés et n'ont pas la même orientation méthodologique. (Mallard, Lamont & Guetzkow, 2002).

Les humanistes se préoccupent généralement davantage de poursuivre des questions intéressantes que de chercher des solutions. L'étude américaine d'évaluation par les pairs confirme ce détail, en soulignant que « les données originales stimulent les

chercheurs du domaine des humanités parce qu'elles suscitent de nouvelles occasions d'interprétation. ... Par contre, les spécialistes des sciences sociales s'intéressent davantage à solutionner ou à étoffer des questions conceptuelles précises. ... Ainsi, ils ont tendance à favoriser au plus haut point les méthodes originales et les concepts de recherche, car ceux-ci offrent la possibilité d'étoffer des théories et de contribuer au progrès dans la solution de questions conceptuelles précises, ou de « solutionner d'anciens débats ». (Guetzkow, Lamont, & Mallard, 2004: 202)

La terminologie utilisée par les chercheurs donne une bonne idée de la façon dont ils abordent leurs activités. La même étude souligne que les humanistes, incluant les historiens, n'avancent jamais d'hypothèses, alors que les spécialistes des sciences sociales le font souvent. Le matériel utilisé par les humanistes, habituellement des textes ou autres artefacts culturels, est appelé sources plutôt que données. Ils affectionnent des termes comme critique et interprétation, de préférence à analyse. Bien que les chercheurs des humanités fassent grand cas de la rigueur intellectuelle, ils identifient rarement leurs méthodes comme étant systématiques, une forme de rigueur scientifique. En fait, la revue des études effectuées sur les habitudes de recherche des historiens indique que ceux-ci *préfèrent* une approche non systématique consistant à feuilleter des ouvrages, à faire au hasard des découvertes heureuses, préférence qui persiste, malgré les changements technologiques. (Speck, date inconnue).

## 2 Pratiques de collaboration dans les humanités

La définition de la collaboration, lors des consultations sur la transformation, semblait particulièrement problématique pour nombre de chercheurs des humanités. Il va sans dire que les humanistes collaborent. Toutefois, la façon dont leur collaboration se manifeste est mal reconnue dans nos systèmes actuels. Ainsi, une étude commandée par le CRSH sur la collaboration dans la recherche affirme que « La proportion d'articles auxquels plus d'un auteur participent à la rédaction reflète le niveau de collaboration *générale* des chercheurs canadiens. Un article doit être signé par au moins deux auteurs, pour être considéré comme une oeuvre réalisée en collaboration. » (Larivière, Labelle, & Lamelin, 2004:13) Bien qu'un article « attribué à au moins deux auteurs » doive nécessairement être le fruit d'une collaboration, l'inverse n'est pas nécessairement le cas. Toute collaboration ne donne *pas* toujours lieu à une oeuvre signée par plus d'un auteur. Ainsi, la mesure de copaternité d'une oeuvre ne reflète pas nécessairement « le niveau de collaboration générale ». Dans les humanités, et dans certaines sciences sociales, la collaboration peut se manifester non dans l'énoncé des auteurs mais plutôt dans les remerciements.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Le fait que ces éléments ne soient pas captés dans des bases de données constitue un autre indice des limites de la validité de la bibliométrie dans les sciences sociales et les humanités (en plus des autres facteurs énumérés dans Archambault & Vignola Gagné, 2004).

L'importance de l'écriture, dans l'ensemble du processus de recherche dans les humanités, aide fortement à expliquer une partie de la résistance à la copaternité d'une oeuvre, comme moyen de reconnaître certaines formes de collaboration à la recherche. Il s'agit d'un élément fondamental qui distingue les humanistes des chercheurs positivistes des sciences sociales. Au risque de trop simplifier, nous pouvons dire que, pour ce groupe de spécialistes des sciences sociales, la langue a tendance à constituer un moyen neutre utilisé pour exprimer des idées et des constatations, et que l'écriture n'est pas considérée comme un processus dynamique qui invite le lecteur à participer à l'élaboration de la signification. Ce qui pourrait expliquer pourquoi, même si une autre personne effectue la rédaction d'une oeuvre (ou du moins, l'ébauche finale), on accepte facilement la copaternité : l'écriture n'est qu'un processus technique nécessaire à la diffusion des constatations, et elle ne fait pas nécessairement partie du processus d'analyse ou d'interprétation.

Pour l'humaniste, la forme que prennent la rédaction, le choix de la langue et le style littéraire de l'oeuvre font tous partie de l'érudition et peuvent être très individuels. Même lorsque les idées exprimées dans l'oeuvre sont fortement influencées par la participation à des activités de collaboration, une oeuvre écrite particulière représente plus que les seules idées qu'elle renferme. Comme le souligne Cottingham dans la revue *Science Next Wave* (la version en ligne de la revue *Science*), « Bien que la désignation de l'auteur attribue le mérite là où il est dû (espérons-le), il attribue aussi la responsabilité des données que renferme le document, si jamais des questions sont soulevées » (Cottingham, 2001). Dans le contexte des humanités, il conviendrait peut-être davantage de dire qu'il attribue la responsabilité des interprétations énoncées dans le document.

L'évaluation des Grands travaux de recherche concertée, par exemple, mentionne que la plupart des projets subventionnés portaient sur un mélange de publications à un seul auteur et à auteurs multiples (Kishchuk, 2005: 23). Il serait faux de prétendre que les publications comportant un unique auteur n'étaient pas non plus le fruit d'une recherche en collaboration, surtout vu que plusieurs projets avaient élaboré des mécanismes permettant aux « membres des équipes de consulter, de lire les travaux en marche des autres membres de l'équipe et d'en discuter » et vu aussi le haut niveau de satisfaction chez les chercheurs qui ont travaillé en collaboration (Kishchuk, 2005: 28-29). Le rapport signale que les chercheurs estimaient que « cette façon de faire avait été utile dans leur travail et avait fait progresser la question de la recherche collaborative d'une manière qu'aucun autre genre de structure ne l'aurait permis » (Kishchuck, 2005: 29).<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> Soulignons l'existence d'un débat au sein des disciplines des sciences et des sciences sociales sur l'éthique de la copaternité ; diverses tentatives sont en marche afin de préciser quels genres de contributions peuvent être considérées comme une « copaternité » et quels genres de collaborations devraient être reconnues par d'autres façons. (voir Whitbeck, date inconnue; International Committee of Medical Journal Editors, 2004; British Sociological Association, date inconnue; American Psychological Association, date inconnue).

Donna Heiland, lors de sa participation à la conférence Des Mo(n)des de pensée, faisait remarquer que « La recherche disciplinaire et multidisciplinaire non seulement se complètent, mais, d'une certaine façon, elles s'engendrent l'une l'autre. » Pris dans le contexte des constatations du rapport sur le rendement des GRTC, l'équilibre entre les publications interdisciplinaires et disciplinaires, à auteur unique et à auteurs multiples, dans les projets des GRTC, peut indiquer plus qu'une simple réaction face aux réalités du système des récompenses universitaires. Il peut refléter la complexité des résultats d'une telle collaboration, lesquels ne sont pas faciles à saisir dans les publications interdisciplinaires ou en collaboration.

Malgré le recours très restreint à la publication conjointe, dans les humanités, la collaboration n'est pas rare chez les chercheurs des humanités. Bien que tous les chercheurs présentent leurs oeuvres lors de conférences, ceux des humanités, en particulier, comptent sur les conférences et les sociétés savantes comme importantes sources de travail en collaboration. Les conférences, qui sont souvent organisées par leur propre société savante, sont essentielles à l'exécution de la recherche dans les humanités, car elles rendent possibles divers genres d'interactions : le jeu des idées, du débat et de la discussion dans la formation des idées et la production d'interprétations. L'accent étant autre que celui de produire des résultats, des réponses ou des solutions, la conférence ne fait pas *seulement* partie de la phase de diffusion de la recherche (comme ce pourrait être le cas des scientifiques et des spécialistes en sciences sociales). Elle est aussi une tribune sur laquelle les idées sont mises à l'essai et la rigueur intellectuelle est rehaussée. Par conséquent, la lecture de documents en mettant l'accent sur la langue et l'élaboration des arguments, fait partie intégrante de la recherche dans les humanités et constitue un processus collaboratif.

L'interdisciplinarité devrait être employée avec une certaine précision, dans ces débats. Bien que la recherche interdisciplinaire passe souvent par la collaboration, les chercheurs multiples ne sont pas nécessairement favorables à la recherche multidisciplinaire. L'interdisciplinarité résulte parfois de l'objet de la recherche. Par conséquent, les historiens de la science ont plus qu'une familiarité passagère à l'égard des disciplines qu'ils étudient. Les biographes ou directeurs littéraires, pour emprunter l'exemple de Heiland, ont besoin de connaître les domaines dans lesquels leurs sujets ont écrit ou ont travaillé. Une telle interdisciplinarité pourrait se révéler indispensable dans certaines disciplines des humanités.

### **3 Collaboration et indépendance**

L'importance des publications rédigées par un seul auteur fait ressortir l'importance de l'indépendance pour les chercheurs des humanités. Lors des consultations sur la transformation, des déclarations favorables à l'indépendance ont souvent été interprétées

comme de l'opposition à la collaboration. Dans le cas des chercheurs des humanités toutefois, l'autonomie intellectuelle est directement liée à l'authenticité intellectuelle. (Guetzkow, Lamont & Mallard, 2004: 203). **Dans les projets de recherche à grande échelle, il faut trouver l'équilibre approprié entre la collaboration et l'indépendance.**

La nature hiérarchique des rapports entre chercheurs des sciences naturelles et physiques est implicite dans les débats entourant l'éthique de la paternité d'une œuvre, au sein de ces disciplines. Les tentatives d'établir un code d'éthique fondé sur la reconnaissance du niveau de contribution et de responsabilité à l'égard des données et des résultats supposent que les pratiques courantes d'attribution de la paternité reposent sur d'autres critères comme la nature du laboratoire au sein de la hiérarchie (p.ex. Cottingham, 2001). Ces mécanismes officiels d'attribution de la paternité fondés sur la position au sein d'une équipe sont en désaccord avec la valeur de l'autonomie intellectuelle et les modes de collaboration les plus courants dans les humanités.

Alors que les projets de recherche à grande échelle nécessitent une coordination et une forme de gestion, il pourrait exister des modèles efficaces de collaboration qui soient moins hiérarchiques. L'attention accordée au chevauchement entre l'apprentissage et la recherche crée un contexte dans lequel tous les chercheurs participant à un projet profitent des « occasions de développer et de partager leurs propres idées et leurs travaux dans un climat de critique constructive. »<sup>3</sup> Le but de la collaboration serait alors régi non en fonction des résultats ou des solutions possibles, mais en fonction des questions ou des sources. Les connaissances produites par la collaboration pourraient donner lieu à des publications signées par un seul ou de multiples auteurs, ainsi qu'à des anthologies, tant au sein de la discipline que dans les domaines interdisciplinaires. De nouvelles conventions pourraient être élaborées pour tenir compte des auteurs multiples en utilisant une simple règle d'énumération alphabétique pour le mérite égal et des variations de cette règle pour le mérite inégal. Certains projets à grande échelle fondés sur la discipline, comme le Dictionary of Canadian Biography and Records of Early English Drama ont élaboré des schémas individuels pour reconnaître les contributions indépendantes des chercheurs qui y ont participé.

#### **4 Les produits de la recherche dans les humanités et leur impact**

En raison de l'accent accru que le gouvernement fédéral place sur les programmes ciblés, sur la responsabilisation et sur les résultats, le discours pendant les discussions sur la transformation a semblé s'éloigner de la notion plus vaste de maximisation de l'impact vers un sens plus restreint de l'impact sur la politique publique, particulièrement dans

---

<sup>3</sup> Pour faire écho à Kishchuk (2005 :48) sur la valeur d'une telle participation, pour les étudiants.

l'arène fédérale. De telles définitions étroites de l'utilité du savoir peuvent restreindre l'objectif général qui consiste à maximiser l'impact. Il suffit de remplacer le responsable des politiques par un étudiant, un membre du public, un intervenant ou toute autre personne à qui s'adressent nos recherches, pour que l'impact de la recherche dans les humanités devienne plus clair.

Si nous plaçons le sujet de l'impact dans cette optique, les questions suivantes se posent : Qu'est-ce qui est utile pour la société ou, de façon plus générale, pour l'humanité? Les responsables des politiques, les organismes communautaires et les membres du public ont-ils besoin de réponses, ou leurs projets profitent-ils des nouvelles façons d'encadrer le problème, ou des nouvelles interprétations des preuves dont nous disposons déjà? La valeur que les humanistes placent sur le nouvel encadrement des questions, produisant de nouvelles interprétations, et sur la synthèse des interprétations à partir de différentes perspectives, pourrait constituer une valeur conceptuelle particulière.

Une récente étude de l'utilisation de la recherche au sein d'un éventail d'agences gouvernementales démontre que l'utilisation conceptuelle de la recherche – « l'utilisation des résultats pour l'édification générale » (Landry, 2004: 77) – est plus courante que l'utilisation instrumentale ou symbolique de la recherche (Landry, 2004: 98). Bien que l'étude n'ait examiné la recherche en science sociale que dans les agences gouvernementales, cette constatation porte à croire que la recherche moins axée sur les solutions, dans les humanités, offre aussi la possibilité d'exercer un impact marqué au sein du gouvernement.

Lamont et Mallard font remarquer que, de façon générale, les humanistes, plus que les praticiens des sciences sociales, ont tendance à considérer que « donner une voix » aux groupes moins privilégiés ou stigmatisés constitue une contribution légitime au savoir. « Cette observation laisse entendre qu'il y aurait lieu de faire ressortir différents genres d'impacts sociaux pour les humanités et les sciences sociales » (Lamont et Mallard, 2005: 13).

On peut produire un impact de différentes façons et par l'entremise de différents produits de la recherche. Les stratégies efficaces de mobilisation du savoir vont bien au-delà des simples pratiques de diffusion. Des conférences, des essais, des annotations, des commentaires médiatiques et des présentations – ces moyens, et d'autres encore, permettent aux chercheurs de communiquer les résultats de leurs recherches et d'influencer les auditoires, au-delà de leur discipline et même du milieu universitaire. Cela s'applique aussi bien aux spécialistes des sciences sociales qu'aux humanistes, mais il prend une signification toute spéciale pour ces derniers, en raison de leur propension à recourir à de telles méthodes.

### III Participation des humanités dans les projets de recherche à grande échelle

L'analyse des subventions accordées lors du concours pour les subventions ordinaires de recherche entre 1998-99 et 2002-03 indique que le rendement des disciplines des sciences sociales et des humanités était plus ou moins équivalent à leurs proportions dans le milieu admissible de la recherche. Bien que ce détail soit rassurant, il est peut-être peu surprenant que, dans un concours adjugé par des comités axés sur la discipline, la parité doive prévaloir. Les différences épistémologiques, de même que les désaccords conséquents sur ce qui constitue « une contribution sensible à l'avancement du savoir », seront minimisées ou contenues à l'intérieur de limites bien comprises, au sein d'un comité axé sur la discipline.

La plupart des autres concours, toutefois, incluant ceux pour les projets de recherche à grande échelle, sont adjugés par un unique comité multidisciplinaire. Dans un tel comité, on peut s'attendre à ce que les différences épistémologiques soient plus grandes. En outre, la majorité de ces concours présentent des objectifs fixés avec beaucoup plus de précision que ceux des subventions ordinaires de recherche, dont la nécessité explicite de porter sur « de grands enjeux intellectuels, sociaux, économiques et culturels cruciaux » (objectifs des GTRC) ou « la création de nouvelles connaissances dans des domaines d'importance pour le développement social, culturel ou économique des communautés canadiennes » (objectifs des ARUC), par exemple. Les chercheurs des humanités avancent toutefois la crainte que l'interprétation de ces critères supplémentaires ne tienne pas compte de la nature de la recherche dans les humanités et du genre d'apport que les humanités peuvent fournir. Cette préoccupation devient réelle lorsque l'ensemble des programmes de recherche est inclus dans l'analyse. Entre 1998/99 et 2003/04, nous pouvons observer une tendance visible favorisant les sciences sociales, alors que le ratio des dépenses, exprimé sous forme d'un pourcentage du total des dépenses consacrées aux programmes de recherche entre les humanités et les sciences sociales, passait du double (28.1/59.3) au triple (28.1/65.6).

Le concours entourant les subventions de développement de réseaux stratégiques de recherche a fait ressortir la gravité de la question des projets de recherche à grande échelle pour les humanités. Ce programme, qui est relativement minime, n'est peut-être pas représentatif de tous les projets à grande échelle subventionnés par le CRSH. Toutefois, seulement 29 des 136 chercheurs subventionnés (dans 31 équipes) étaient des chercheurs des humanités. De ceux-ci, 13 avaient pour discipline l'histoire (une discipline largement reconnue comme incluant à la fois des chercheurs des humanités et

des sciences sociales) et 5, la philosophie. L'étendue des disciplines des humanités subventionnées était ainsi très limitée.

## 1 Les GTRC – Grands travaux de recherche concertée

Le CRSH subventionne des projets de recherche à grande échelle au moyen de plusieurs programmes. Le plus ancien de ces programmes est le programme des Grands travaux de recherche concertée (GTRC), créé en 1993. Le programme appelé Alliances de recherche universités-communautés a été lancé en 1999. Certains des programmes stratégiques ont également comporté des éléments destinés à subventionner des activités de réseautage ou de création de réseaux. En 2001, à la demande du gouvernement fédéral afin de régler ce que ce dernier considérait comme un besoin pressant de nouveau savoir, le CRSH lançait l'Initiative de la nouvelle économie, un ensemble de programmes de 100 millions de dollars réparti sur cinq ans. L'initiative comportait un programme modelé sur les GTRC, les Initiatives de recherche concertée de l'INÉ, et un programme modelé sur l'ARUC, les Alliances de recherche de l'INÉ.

Selon le rapport sur le rendement des GTRC (Kishchuk, 2005), entre 1993 et 2003 le CRSH a subventionné 49 projets des GTRC, soit un total de 1 069 chercheurs individuels participant sous forme de demandeurs, de codemandeurs et de collaborateurs. La taille des équipes s'échelonnait entre 4 et 76 membres, l'équipe moyenne étant formée de 24 personnes. Chaque projet mentionnait trois principales disciplines : 33,8 % étaient des disciplines des humanités et 47,4 % des disciplines des sciences sociales. Cette proportion est généralement équivalente à la proportion de chercheurs des humanités au sein du milieu admissible du CRSH.<sup>4</sup>

Les données sur la principale discipline mentionnée par chaque participant donnent une liste de 22 disciplines qui paraissent 10 fois ou plus. De ces disciplines, 8 (36 %) sont des disciplines des humanités. Si nous combinons les diverses disciplines de la littérature, alors 6 des 20 disciplines (20 %) qui comptent plus de 10 chercheurs individuels participant à des recherches des GTRC au cours d'une période de 10 ans, sont des disciplines des humanités. En excluant les disciplines comptant moins de 10 représentants, nous obtenons 965 chercheurs. De ceux-ci, 30,7 % évoluent dans des disciplines des humanités et 66,7 % dans des disciplines des sciences sociales (le reste étant des projets interdisciplinaires, des disciplines des sciences ou autres). Les chercheurs des humanités sont par conséquent quelque peu sous-représentés.

Les trois disciplines des humanités qui comptent la plus forte représentation sont la linguistique (14 projets et 110 chercheurs), l'histoire (11 projets et 55 chercheurs), et la

<sup>4</sup> Le CRSH estime qu'en 2000, 35,5 % des membres du corps professoral admissibles aux subventions du CRSH dans les universités canadiennes évoluaient dans les humanités, tandis que 64,5 % de ceux-ci étaient dans les sciences sociales.

littérature (14 projets et plus de 77 chercheurs<sup>5</sup>). Deux de ces disciplines (l'histoire et la linguistique) sont souvent perçues comme chevauchant la frontière des humanités et des sciences sociales, vu que les chercheurs de ces disciplines peuvent s'identifier comme faisant partie de l'un ou de l'autre des deux grands groupes. Fait intéressant toutefois, vu sa représentation dans le concours concernant les réseaux, la discipline de la philosophie n'est pas représentée du tout au sein des projets des GTRC, au cours de la période de 10 ans allant de 1993 à 2003.

Le CRSH a fourni des données comparatives pour 8 programmes pertinents<sup>6</sup>, pour la période de 1999-2000 à 2005-2006. Ces données diffèrent légèrement de celles qui ont été analysées dans le rapport sur le rendement des GTRC, mais elles permettent de faire la comparaison aussi bien avec la discipline du projet (la première discipline mentionnée) qu'avec la discipline du chercheur. Quant aux GTRC, pour la période allant de 1999-2000 à 2005-2006, 14,7 % des 34 projets subventionnés étaient des projets des humanités et 17,6 % des chercheurs évoluant au sein de tous les projets des GTRC étaient des humanistes. Le niveau de participation des humanistes aux projets des GTRC est, par conséquent, inférieur à leur proportion dans l'ensemble du milieu universitaire.

L'analyse de l'interdisciplinarité dans ces projets, par groupe de disciplines, indique que l'objectif de la création du savoir interdisciplinaire n'est atteint que dans son sens le plus étroit : 93,1 % de tous les chercheurs rattachés à des projets des GTRC dans les humanités sont des humanistes. Une étude plus poussée révèle que tous les non-humanistes sont rattachés au même projet, alors qu'un projet compte des chercheurs qui font presque tous partie d'une même discipline. Une analyse semblable des projets de sciences sociales se complique par le déséquilibre général entre le nombre de chercheurs des sciences sociales et des humanités. Toutefois, près de la moitié de tous les humanistes participant à des projets des GTRC sont rattachés à des projets des sciences sociales.

Les Initiatives de recherche concertée de l'INÉ ont subventionné un nombre moins élevé de projets pendant la même période et comptaient moins d'humanistes : 12,5 % des projets étaient dans les humanités et 5,8 % des chercheurs étaient des humanistes. Les disciplines (tant des humanités que des sciences sociales) se situent dans une portée très étroite qui pourrait être influencée par les critères de pertinence publiés. Les disciplines des humanités représentées sont très différentes de celles du programme des GTRC, les communications et les études médiatiques, ainsi que la philosophie, occupant une place dominante ici, (elles qui sont absentes du programme des GTRC). Comme dans le

---

<sup>5</sup> On obtient ce chiffre en combinant des disciplines plus précises de la littérature. Comme les langues et littératures modernes comptaient moins de 10 chercheurs, il a été impossible d'obtenir un chiffre exact, bien qu'il puisse se situer entre 78 et 86.

<sup>6</sup> Ces programmes sont : les GTRC, les Subventions inter-conseils/consortiums, les Subventions de diffusion de l'INÉ, les Initiatives de recherche concertée de l'INÉ, les Alliances de recherche de l'INÉ, l'Aide aux ateliers et colloques de recherche, l'ARUC et les Réseaux stratégiques de recherche.

programme des GTRC, toutefois, les humanistes sont répartis également parmi les projets des humanités et des sciences sociales.

## **2 Les ARUC – Alliances de recherche universités-communautés**

Le programme des Alliances de recherche universités-communautés affiche une tendance semblable aux GTRC, bien que les humanités y soient encore moins représentées (compte tenu d'un plus grand nombre de projets et de chercheurs subventionnés) : 10 % des projets et 12 % des chercheurs font partie des disciplines des humanités. Ces chercheurs sont répartis également entre les projets des humanités et des sciences sociales (50,4 %/49,6 %). On y trouve aussi une plus grande interdisciplinarité entre les groupes de disciplines : 38,4 % des chercheurs rattachés à des projets des humanités sont des spécialistes des sciences sociales. Le programme des Alliances de recherche de l'INÉ est un programme beaucoup moins étendu, mais qui affiche une représentation de chercheurs des humanités très semblable.

L'étendue des disciplines des humanités au sein du programme des ARUC est plutôt mince. Les huit projets des humanités qui sont subventionnés englobent seulement 3 disciplines : 4 en histoire, 3 en beaux-arts et 1 en archivistique. Un peu plus de la moitié seulement des 112 chercheurs rattachés à ces 8 projets font partie de seulement deux disciplines : 33 % dans les beaux-arts et 19 % en histoire. Les données sur les sciences sociales démontrent aussi une tendance très restreinte de participation à d'autres disciplines, ainsi qu'un groupe très différent de disciplines dominantes par rapport au programme des GTRC. Ainsi, il y a beaucoup moins d'enseignants en économie et beaucoup plus en éducation, en sociologie, en travail social et dans les études urbaines et régionales, au sein des ARUC. Le secteur de la gestion est fortement représenté dans les données sur les ARUC. Il se peut donc que les disciplines « appliquées » traditionnelles (incluant la tradition des arts communautaires dans les beaux-arts) soient dominantes, dans ce programme. Étant donné les éloges accordés au programme des ARUC, lors des consultations sur la transformation du CRSH, comme modèle destiné à maximiser l'impact et le milieu de formation des étudiants, cette apparente concentration des disciplines déjà intéressées à la recherche appliquée devrait constituer une source de préoccupation. On ne se rend nettement pas compte des possibilités que le programme des ARUC présente pour susciter l'interaction entre une vaste gamme d'universitaires et les collectivités dans lesquelles ils évoluent.

## **3 L'Initiative de la nouvelle économie (INÉ)**

Cette possibilité est quelque peu évidente dans le plus petit programme des Subventions de diffusion de l'INÉ. Bien que les candidats soient tenus d'avoir reçu une subvention en vertu de l'INÉ, limitant ainsi la participation possible des chercheurs des humanités, et

bien que le nombre moyen de chercheurs par projet soit beaucoup moins élevé (2 par rapport à 17 dans les Initiatives de recherche concertée de l'INÉ, et 13,5 pour les Alliances de recherche de l'INÉ), la participation des humanistes était aussi élevée qu'elle l'était dans les autres programmes (9 % des deux projets et programmes). Ce fait laisse entendre à la fois que les humanistes participant au programme de l'INÉ jouent un rôle central dans ce programme et que les humanistes ont une importante contribution à apporter à la mobilisation du savoir.

#### 4 Les réseaux stratégiques de recherche

À la lumière de ces données, le programme des Réseaux stratégiques de recherche, qui est à l'origine de cette enquête, prend une apparence quelque peu différente. La représentation des humanités est plus élevée que dans les programmes de recherche à grande échelle plus établis, malgré que le nombre de chercheurs par projet soit considérablement plus bas (4,6 comparé à 17,5 pour les GTRC) : 26 % des projets et 24,7 % des chercheurs font partie des disciplines des humanités. Comme dans le cas des autres programmes, les projets étaient concentrés dans quelques disciplines familières : 8 en histoire, 6 en communications et études médiatiques, 4 en philosophie et une chacune en littérature et en beaux-arts. Toutefois, on découvre, au sein des groupes disciplinaires, une tendance de concentration similaire, certains projets présentant très peu d'interdisciplinarité (p. ex. des 33 chercheurs rattachés aux 8 projets d'histoire, 31 sont des historiens).

#### 5 Considérations supplémentaires

Tous les programmes courants qui subventionnent des projets de recherche à grande échelle mettent l'accent sur la recherche interdisciplinaire. Aucun programme subventionnaire n'existe pour les projets de recherche disciplinaire à grande échelle.<sup>7</sup> Les projets de recherche concertée fondés sur la discipline qui produisent des ouvrages de référence comme des dictionnaires et de nouvelles données aux fins d'analyse, comme le Dictionary of Canadian Biography and Records of Early English Drama, peuvent se révéler tout aussi importants pour mettre en valeur la recherche canadienne sur le plan international et pour produire des résultats qui auront d'importantes répercussions sur l'érudition et la société au Canada. Ce qui pourrait aussi expliquer l'interdisciplinarité relativement restreinte des projets des GTRC. Les chercheurs utilisent-ils les GTRC pour approfondir des questions importantes au sein de leur discipline, en invitant des chercheurs des domaines rattachés de près au leur, afin de respecter le critère de l'interdisciplinarité? Le concours pour les Réseaux stratégiques de recherche n'exigeait

---

<sup>7</sup> Tel est le cas tant pour les humanités que pour les sciences sociales. Les chercheurs des sciences sociales déplorent aussi un tel manque de financement, en particulier pour les études longitudinales.

pas expressément l'interdisciplinarité et certains des réseaux à succès se composent surtout de chercheurs d'une même discipline ou de disciplines rattachées de près les unes aux autres. Il est donc permis de croire qu'il existe vraiment un besoin de financement pour de tels projets. Les fonds des Subventions inter-conseils/consortiums répondent présentement à une partie de ce besoin. Une forte proportion des sommes versées à ce programme va à des projets des humanités du genre éditorial ou dictionnaire. Toutefois, il ne s'agit pas d'un programme ouvert à tous et les perspectives de financement de nouveaux projets ne sont pas évidentes.

L'un des enjeux importants concerne les délais prescrits imposés aux projets à grande échelle. Le CRSH prend déjà des mesures pour répondre à cette question et pour rendre possibles des projets à grande échelle dans une même discipline. Un ensemble de propositions de financement présenté au Conseil en octobre 2005 modifierait le programme des subventions ordinaires de recherche afin de permettre aux candidats de demander un financement de cinq ans jusqu'à concurrence de 750 000 \$. Dans la même veine, selon le Rapport sur le processus de subventions de conception de réseaux (Graham, avec Ravignat, 2005), on vise à amplifier le programme de réseaux afin qu'un groupe puisse recevoir une subvention allant jusqu'à 7 millions de dollars sur une période de 14 ans. Il reste à voir si nous verrons ou non l'apparition de subventions renouvelables pour 10 ans, conçues spécialement pour les projets d'édition à grande échelle.

#### **IV Obstacles systémiques aux demandes et à l'obtention de subventions**

La recherche portant sur la participation des enseignants à la fois à des activités de rayonnement et à la recherche interdisciplinaire indique que des facteurs tant intrinsèques qu'extrinsèques influent sur le comportement (voir p. ex. O'Meara, 2005; Rhoten, 2004). Dans le cas des humanistes et des projets de recherche à grande échelle, ces facteurs peuvent limiter tant l'étendue de leur participation à de tels projets que leurs applications à l'intérieur du groupement général de projets.

##### **1 Encourager les demandes**

Comme tout chercheur des humanités peut le dire, la langue est importante. La langue décrivant le programme, et les directives détaillées pour présenter une demande, peuvent constituer un obstacle, quand vient le temps de présenter une demande, influencer sur la façon dont les candidats décrivent leur projet de recherche et contribuer au

sentiment général, dans le milieu des humanistes, selon lequel ils doivent déformer leur projet pour se conformer au modèle des sciences sociales.

La description<sup>8</sup> du programme des GTRC est fort bien rédigée en ce qui concerne les enjeux soulevés ci-haut, au sujet de la nature de la recherche dans les humanités. Les objectifs portent sur l'avancement du savoir et l'encouragement de la discussion et du débat. La synthèse des enjeux est mise en évidence sous forme d'objectif distinct. Tous les objectifs ayant trait aux intervenants et aux partenariats sont exprimés de façon à *promouvoir* l'élaboration de liens ou de partenariats actifs. La description fait allusion aux « perspectives » différentes que les chercheurs apportent à de « grandes questions de recherche complexes ».

Étant donné la nature critique de la terminologie utilisée dans la description du programme, il est quelque peu surprenant de remarquer, dans les directives accompagnant la demande (fournies avec le formulaire de demande, dans le système sécuritaire de demande en ligne), une directive spécifique selon laquelle « La description détaillée de la proposition de recherche doit : décrire brièvement les hypothèses, les questions, les théories et les concepts de recherche, ainsi que la méthodologie. » Le libellé de cette directive, la seule à faire spécifiquement allusion à la démarche de recherche, est étranger à la plupart des humanistes et à bon nombre de spécialistes des sciences sociales. Le fait de commencer par des hypothèses est particulièrement problématique, affirment Guetzkow, Lamont et Mallard, selon lesquels « aucun des humanistes et pratiquement aucun des historiens interviewés n'ont indiqué de préoccupations au sujet des hypothèses d'une proposition – contrairement aux spécialistes des sciences sociales qui y ont fréquemment fait allusion » (2004: 202). Cette directive établit la description proprement dite de la recherche en fonction d'une préoccupation à l'égard des résultats, de préférence aux questions et aux interprétations. Cet accent sur les résultats paraît aussi explicitement dans les directives rattachées aux stratégies de diffusion bien que, dans ce contexte, il puisse être interprété de façon plus large. Les interprétations et les nouvelles façons d'encadrer les questions peuvent fort bien être diffusées, mais elles ne sont pas anticipées par une hypothèse.

La description du programme des ARUC<sup>9</sup> est également large, bien que les longues listes d'exemples que renferme le premier alinéa de la section intitulée « Contexte » et l'alinéa sur les thèmes ou domaines de recherche peuvent rendre plus difficile pour les chercheurs des humanités d'imaginer comment leur recherche pourrait contribuer à des débats et des activités en dehors du milieu universitaire, opération qui pourrait bien être alimentée par l'étude possible de thèmes ou de domaines de recherche avec d'éventuels

---

<sup>8</sup> [http://www.sshrc.ca/web/apply/program\\_descriptions/mcri\\_f.asp](http://www.sshrc.ca/web/apply/program_descriptions/mcri_f.asp), consulté le 9 août 2005.

<sup>9</sup> [http://www.sshrc.ca/web/apply/program\\_descriptions/cura\\_f.asp](http://www.sshrc.ca/web/apply/program_descriptions/cura_f.asp)

partenaires communautaires. Voilà qui pourrait bien expliquer la domination apparente des disciplines des sciences appliquées au sein du programme des ARUC.

Les directives du programme des ARUC, bien qu'elles ne mentionnent pas les hypothèses, utilisent fréquemment le terme « méthodologie », alors que l'expression « démarche de recherche » conviendrait davantage, non seulement pour signifier l'ouverture aux humanistes, mais aussi pour signifier l'ouverture à une variété de méthodes de recherche qui pourraient bien encore subsister chez les organismes partenaires, et encore plus chez les autres spécialistes des sciences sociales. La directive consistant à « justifier votre choix de méthodologie et donner des précisions sur les procédures ou instruments particuliers que vous prévoyez utiliser » constitue une transition en faveur de la terminologie des sciences sociales, physiques et naturelles qui est en désaccord avec les pratiques de la plupart des humanistes. L'exemple donné se rapporte spécifiquement à une méthode socio-scientifique.

La partie des directives du programme des ARUC concernant l'évaluation des critères évite certains de ces problèmes en parlant de façon plus générale de « la méthodologie et de la démarche de recherche » et de leur raison d'être ainsi que de leur qualité par rapport aux objectifs de la recherche. Néanmoins, le critère des « résultats » (évalué à 40 %) comprend « la probabilité de produire des *résultats* et des répercussions d'importance » (les italiques sont de nous). Bien que l'intérêt des humanistes pour les questions et les interprétations puisse exercer un impact significatif (tout comme le pourrait la participation au processus de recherche lui-même, si l'on considère l'impact sur les collectivités ou les étudiants), il n'est pas aussi facile à identifier que ne le sont les résultats.

L'Initiative de la nouvelle économie<sup>10</sup> était particulièrement problématique sous ce rapport. Malgré l'utilisation abondante du mot « culturel » dans la description générale du programme, et le thème des « enjeux généraux de la nouvelle économie », les questions de recherche fournies comme exemples (dans tous les thèmes, y compris le thème général) mettent fortement l'accent sur des domaines appelés à n'intéresser qu'un nombre peu élevé de disciplines des sciences sociales. Cette initiative, qui a été mandatée par le gouvernement fédéral et, de toute évidence, non par le CRSH proprement dit, met l'accent sur les résultats et comporte des mesures destinées à faire en sorte qu'elle produise des résultats « significatifs » dans un délai de 5 ans.

Dans tous ces projets de recherche à grande échelle, l'insistance sur les résultats est appelée à être interprétée par les candidats et les membres du comité comme un accent sur les nouvelles théories et les nouvelles découvertes. Ce fait risque systématiquement

---

<sup>10</sup> [http://www.sshrc.ca/web/apply/background/ine\\_about\\_f.asp](http://www.sshrc.ca/web/apply/background/ine_about_f.asp) et liens vers les thèmes, consultés le 11 août 2005.

de désavantager les chercheurs des humanités qui sont davantage portés à favoriser de nouvelles méthodes. (voir Guetzkow, Lamont et Mallard, 2004: 206).

## 2 Projets d'édition et projets d'outils de référence fondés sur la discipline

Tous les programmes actuels servant à financer les projets de recherche à grande échelle mettent l'accent sur la recherche interdisciplinaire, et aucun programme de financement ne vise les projets de recherche disciplinaire à grande échelle, ni les projets disciplinaires/interdisciplinaires « hybrides ».<sup>11</sup> Par conséquent, les grands projets d'édition, que l'on pourrait considérer comme les plus grands projets à grande échelle possibles, dans la recherche en humanités, ne sont pas admissibles en vertu des programmes subventionnaires actuels. Ces projets sont tout aussi importants que leurs équivalents interdisciplinaires, pour produire des résultats qui exerceront un impact important sur l'érudition et la société canadiennes, et pour assurer la reconnaissance internationale de la recherche au Canada.

L'un des enjeux importants, dans le cas des projets à grande échelle, concerne les délais prescrits. C'est une question qui prend beaucoup d'importance pour ces projets. Le CRSH prend déjà des mesures pour répondre à cette question et pour rendre possible des projets à grande échelle dans une seule discipline. Un ensemble de propositions de financement a été présenté afin de modifier le programme des subventions ordinaires de recherche afin de permettre aux candidats de solliciter un financement de cinq ans allant jusqu'à concurrence de 750 000 \$. Dans la même veine, selon le Rapport sur le processus de subventions de conception de réseaux (Graham, avec Ravnat, 2005), on vise à amplifier le programme de réseaux afin qu'un groupe puisse recevoir une subvention allant jusqu'à 7 millions de dollars sur une période de 14 ans. Il y aurait aussi lieu d'étudier la possibilité d'offrir des subventions renouvelables pour 10 ans, conçues spécialement pour aider les projets d'édition à grande échelle, en raison de l'impact que ces projets peuvent générer.<sup>12</sup>

## 3 Perfectionnement des étudiants

Dans une grande partie des débats entourant la transformation du CRSH, on a établi, tant implicitement qu'explicitement, un lien utile entre les projets de recherche à grande échelle et les occasions de perfectionnement des étudiants. Les humanistes ont tendance à être parmi les plus sceptiques au sujet de ce lien. Leurs préoccupations se

<sup>11</sup> Il en est ainsi tant pour les humanités que pour les sciences sociales. Les spécialistes des sciences sociales déplorent aussi un tel manque de financement, surtout pour les études longitudinales.

<sup>12</sup> Par exemple, le site Internet du Dictionnaire biographique canadien a été consulté plus d'un million de fois et plus de 7 millions de pages ont été visionnées, au cours de l'année se terminant en mars 2006.

concentrent sur trois domaines : l'autonomie du travail, la qualité de la formation et le nombre de projets menés à terme.

Il va de soi qu'il existe un rapport entre le travail du conseiller et celui de l'étudiant – qu'il s'agisse de la méthode utilisée, des grandes questions examinées ou des sources utilisées. Toutefois le travail de doctorat qui se rapproche trop de celui du conseiller de l'étudiant pourrait être caractérisé comme du travail dérivé. « Les étudiants au doctorat étaient parfois l'objet d'une forme particulière de mépris, lorsqu'on considérait leurs travaux par rapport à ceux de leur conseiller. » (Guetzkow, Lamont et Mallard, 2004: 204). Comme dans le cas de la question plus vaste de la collaboration, nombre d'humanistes ne jugent pas la copaternité avec des étudiants diplômés avantageuse pour les étudiants, bien qu'ils puissent s'attendre de voir leur collaboration comme surveillant reconnue dans une publication à un seul auteur découlant d'une recherche de doctorat.

La question du perfectionnement des diplômés, dans le contexte précis de la recherche *interdisciplinaire* soulève un ensemble distinct de préoccupations au sujet de la qualité, en ce qui concerne l'équilibre approprié entre la profondeur et l'étendue ainsi que le rapport approprié entre la spécialisation disciplinaire et la recherche interdisciplinaire. Kamboureli résume ainsi ces préoccupations : « À moins que nous encourageons la spécialisation en même que temps que les méthodologies interdisciplinaires, nous risquons de produire un genre de connaissance générale qui manque de profondeur et de substance, une connaissance générale dont les répercussions pédagogiques, culturelles et politiques ne répondent pas aux besoins de nos collectivités. »<sup>13</sup>

Le rapport sur le rendement des GTRC renferme des indications concernant l'existence possible d'inconvénients pour le taux d'achèvement des études de doctorat et l'embauche future en milieu universitaire de jeunes chercheurs rattachés à des projets interdisciplinaires (Kishchuk, 2005: 36-37). Ces indications reposent sur un échantillon trop faible pour valider de telles conclusions, car elles sont fondées sur des entrevues auprès de seulement 9 étudiants et boursiers de recherches postdoctorales, sur les 385 qui participaient aux 11 projets d'étude de cas. Mais, compte tenu des effets négatifs semblables observés dans les autres études sur la recherche interdisciplinaire (voir Rhoten, 2004: 9), il y a suffisamment d'inquiétude pour justifier une étude plus poussée de la valeur que les systèmes de récompenses universitaires (incluant l'embauche, la titularisation, la promotion et l'attribution de subventions et de prix) placent sur le travail interdisciplinaire, les publications à auteurs multiples et la participation aux projets de recherche à grande échelle.

Présentement, le CRSH ne recueille pas de renseignements sur les étudiants qui exécutent des projets subventionnés, quelle que soit leur envergure, sauf des

---

<sup>13</sup> Conférence Mo(n)des de pensée, 2000.

renseignements financiers au sujet des déboursés. Dans la structure actuelle, les étudiants ne reçoivent aucune reconnaissance officielle pour leur apport au projet et il n'existe aucun mécanisme officiel au sujet des résultats en matière de formation du projet, de l'impact sur la période d'exécution, ni sur la contribution à la dissertation de l'étudiant et à d'autres publications (seul ou en collaboration).<sup>14</sup> Il y aurait donc lieu de tenir compte de l'expérience des projets de recherche à grande échelle axés sur la discipline qui ont réussi à enseigner des techniques de recherche à nombre d'étudiants.

Des statistiques plus détaillées au sujet de deux importants indicateurs aideront à interpréter la question entourant la formation des étudiants diplômés : le taux des demandes et les taux d'acceptation des projets de recherche à grande échelle rattachés aux humanités. À défaut de tels renseignements, nous suggérons que si les chercheurs des humanités sont moins portés à présenter une demande de financement pour des projets de recherche à grande échelle, c'est peut-être en partie à cause de leur manque de confiance quant aux avantages que cela présente pour leurs étudiants diplômés. Si le taux d'acceptation se révèle plus bas dans les demandes provenant du secteur des humanités, ce pourrait être à cause de l'absence d'un élément réservé à la formation des étudiants diplômés, dans le projet à grande échelle proprement dit.

Étant donné les renseignements limités que le CRSH demande au sujet de l'apport à la formation en vue de la recherche, dans le C.V.,<sup>15</sup> il est difficile de déterminer sur quels éléments les comités de sélection se fondent pour juger de la qualité de cette formation. Les comités disposeront de certains faits dans la liste des publications pour les auteurs qui cosignent leurs travaux avec leurs étudiants. Toutefois, l'absence de tels éléments de preuve ne peut être interprétée avec certitude comme un manque de formation efficace en vue de la recherche, attribuable à une variation des traditions entourant la paternité d'une œuvre. Par la même occasion, la valeur de l'autonomie dans la recherche rattachée aux humanités pourrait bien amener les humanistes à minimiser leur apport à la formation des étudiants en vue de la recherche.

#### 4 Un comité de sélection multidisciplinaire

À l'opposé des programmes stratégiques, le rendement des disciplines des sciences sociales et des humanités, dans le concours en vue des subventions ordinaires de recherche, entre 1998-99 et 2002-03, est pratiquement équivalent à leurs proportions

---

<sup>14</sup> Le rapport de recherche final ne demande des renseignements que sur *l'embauche* de l'étudiant. Par contraste, le CRSNG, sur le formulaire de demande ([http://www.nserc.gc.ca/forms/pdf/F100\\_f.pdf](http://www.nserc.gc.ca/forms/pdf/F100_f.pdf) voir page 4), recueille une bonne partie de ces renseignements, ainsi que des détails sur les allées et venues des étudiants après leur participation au projet.

<sup>15</sup> Cf. formulaire de renseignements personnels du CRSNG ([http://www.nserc.gc.ca/forms/pdf/F100\\_f.pdf](http://www.nserc.gc.ca/forms/pdf/F100_f.pdf) voir page 4).

dans le milieu admissible de la recherche.<sup>16</sup> Peut-être n'est-il pas surprenant de constater que, dans un concours adjugé par des comités axés sur la discipline, la parité devrait prévaloir. Les différences épistémologiques et les désaccords conséquents sur ce qui constitue « une contribution sensible à l'avancement du savoir » seront minimisées ou seront contenues à l'intérieur de limites bien comprises, au sein d'un comité axé sur la discipline.

En revanche, les programmes de recherche à grande échelle sont adjugés par un seul comité qui reçoit des demandes de la part d'une vaste gamme de disciplines. Bien qu'il soit possible qu'un membre du comité fasse partie de la même discipline qu'un candidat particulier, l'ensemble du comité, lui, ne le sera pas. On peut donc supposer que l'expérience de ce groupe multidisciplinaire d'évaluateurs serait semblable à celle des chercheurs aux premières étapes d'un programme des GTRC :

Des chercheurs ont mentionné les « collisions » et les « chocs tectoniques » d'idées qui avaient lieu au cours de ces réunions, souvent lors de soirées ou de soupers informels. Pour de nombreux membres d'équipe, l'expérience la plus pénible, mais cependant la plus enrichissante, a été de se rendre compte de façon inattendue que leur terminologie et que certains de leurs concepts et de leurs préceptes méthodologiques les plus élémentaires n'étaient pas partagés par les collaborateurs des autres disciplines et qu'ils avaient utilisé ces termes sans reconnaître le gouffre conceptuel qui les séparait. (Kischuk, 2005: 26)

Lamont a étudié la façon dont les membres des comités négocient les différences épistémologiques, afin de parvenir à une décision unanime concernant la qualité des propositions. Bien que les évaluateurs favorisent les « travaux intéressants » qui correspondent à leur propre style de recherche, ils suivent une série de règles non écrites qui permettent de parvenir à un consensus sur le meilleur projet de travail soumis. Ces règles comprennent « le respect de l'expertise disciplinaire, du vote stratégique, du maquignonnage, et de l'encadrement des liens personnels » (Lamont et Mallard, 2005: 13).

## 5 Critères pour l'évaluation par les pairs

Le principal critère utilisé lors de l'évaluation par les pairs des propositions de subventions est le rendement passé des projets de recherche du candidat, habituellement énumérés sous forme de liste de publications dans le C.V. Les traditions de publication varient dans une même discipline et d'une discipline à l'autre, ce qui rend les comparaisons difficiles pour les comités multidisciplinaires. Les auteurs qui publient

---

<sup>16</sup> CRSH, date inconnue [rapport préparé par Boris Stipernitz]

des articles, le plus souvent des spécialistes des sciences sociales, « sont davantage portés à utiliser des données et des statistiques quantitatives et à citer des renvois tirés de leur propre discipline » (Lamont et Mallard, 2005: 15), ce qui rend possible une mesure numérique permettant de véhiculer la qualité de la recherche à ceux qui ne font pas partie de la discipline. Pour les candidats qui publient surtout des livres et pour qui la bibliométrie n'a que peu de valeur, leurs évaluateurs doivent être familiers avec les normes et la nature des revues ou maisons d'édition particulières à l'intérieur d'un certain nombre de disciplines, pour pouvoir comparer entre eux des dossiers de publication très différents. Il est donc essentiel que les comités d'évaluation par les pairs comparent le nombre et le genre de publications de candidats provenant de différentes disciplines de façon à éliminer tout préjugé systématique contre des disciplines particulières et qu'ils appuient les travaux qui subissent ou qui exercent le plus d'influence sur une vaste gamme de travaux universitaires.

## **6 Obligation de collaboration antérieure**

Dans la plupart des concours en vue de projets de recherche à grande échelle, on recherche aussi une certaine preuve de collaboration antérieure. Encore là, la preuve accessible aux examinateurs est limitée et comprend surtout des publications. Comme les traditions rattachées à la paternité d'une œuvre varient d'une discipline à l'autre et qu'il est plus particulièrement très peu fréquent de voir des publications en copaternité, dans le domaine des humanités, l'utilisation de la copaternité comme critère constitue une forme de préjugé systématique contre les chercheurs des humanités. Bien que le rapport sur le rendement des GTRC reconnaisse les critiques exprimées au sujet de la copaternité comme mesure de la collaboration (Kishchuk, 2005: 22-23 & 36-27) ces critiques ne semblent pas influencer sur la nature de l'évaluation ni sur les recommandations; le tout, malgré que les stratégies de publication, qui font l'équilibre entre les publications interdisciplinaires et disciplinaires, coparainnées et à un seul auteur, reçoivent des éloges. (Kishchuk, 2005: 23 & 39).

## **7 Objectifs instrumentaux**

L'étude réalisée en 2005 par Lamont et Mallard mentionne que « les résultats ont été fortement influencés par les directives que les agences subventionnaires avaient données aux évaluateurs comme critères à utiliser ». Ainsi, les questions de langage concernant la description du programme, et en particulier les critères d'évaluation, peuvent limiter la portée des arguments qu'un membre d'un comité donné pourrait déployer, compte tenu de son expertise disciplinaire.

La plupart des programmes de recherche à grande échelle ont des objectifs définis avec plus de précision que les subventions ordinaires de recherche, comme l'obligation précise

de porter sur « de grands enjeux intellectuels, sociaux, économiques et culturels cruciaux » (objectifs des GTRC) ou « la création de nouvelles connaissances dans des domaines d'importance pour le développement social, culturel ou économique des communautés canadiennes » (objectifs des ARUC). Les chercheurs des humanités ont indiqué craindre que l'interprétation donnée à ces critères supplémentaires ne tienne pas compte de la nature de la recherche dans les humanités et des genres de contributions que pourraient fournir les humanités. Cette crainte devient réelle lorsque l'ensemble des programmes de recherche est inclus dans l'analyse. Entre 1998-99 et 2003-04, nous pouvons observer une tendance visible favorisant les sciences sociales, alors que le ratio des dépenses, exprimé sous forme d'un pourcentage du total des dépenses consacrées aux programmes de recherche entre les humanités et les sciences sociales, passait du double (28.1/59.3) au triple (28.1/65.6).

## 8 Soutien et reconnaissance institutionnels

Bien que plusieurs chercheurs soient pressés par leur université de demander des fonds en vertu de programmes comme les GTRC, ces pressions sont largement attribuables aux obligations financières imposées aux institutions, et au montant du financement global accessible pour les projets de recherche à grande échelle. L'obtention de tels fonds permet à une institution d'appuyer plus d'étudiants et de chercheurs du niveau post-doctoral, et libère des fonds internes permettant de régler les frais de déplacement des membres du corps professoral pour assister à des conférences et pour d'autres activités de soutien de la recherche. De plus, le financement de la recherche pour les institutions (p.ex., les subventions institutionnelles du CRSH, les Chaires de recherche du Canada et les coûts indirects) est souvent fondé sur le montant de financement reçu des trois conseils. La condition particulière voulant que les projets intéressent plusieurs institutions, alliée à la reconnaissance de la seule institution de l'enquêteur principal, créent un tissu complexe d'éléments incitatifs et dissuasifs à la participation dans l'ensemble des institutions et une certaine variance quant à la façon dont la participation individuelle sera évaluée.

Les universités s'occupent aussi d'encourager la recherche interdisciplinaire concertée, par la création de centres de recherche et par d'autres mécanismes. Toutefois, comme l'indique une étude de plusieurs initiatives du genre réalisée aux États-Unis, « nombre d'universités ne font qu'adopter l'étiquette interdisciplinaire, sans adapter leurs artefacts disciplinaires » (Rhoten, 2005: 9). Cette situation tend à dissuader la participation à la recherche interdisciplinaire à cause, par exemple, du manque de reconnaissance de la participation à la recherche interdisciplinaire dans les processus de titularisation et de promotion administrés au niveau départemental. Rhoten laisse également entendre qu'elle crée des structures « qui sont fondamentalement incapables de réaliser les objectifs précis que l'on cherche à atteindre ». Bien que le rapport sur le rendement des

GTRC (Kishchuk, 2005) indique que le CRSH s'attaque précisément à certains des problèmes cruciaux identifiés au sujet de ces genres de recherches et d'autres, il indique aussi que le manque de structure institutionnelle parallèle crée des facteurs qui dissuadent (ou des incitatifs à abandonner) la participation, surtout chez les chercheurs en début de carrière.

Ce que nous ignorons, c'est si le système de récompenses varie selon la discipline, contribuant ainsi au scénario de participation par discipline que nous voyons ci-dessus, surtout dans le cas des humanités. La titularisation, les promotions et l'embauche sont généralement administrées par des comités de pairs à l'intérieur d'un cadre administratif fixé par l'institution (souvent dicté par les négociations collectives). Ainsi, les enjeux que nous voyons dans l'étude des demandes de subventions se présenteront aussi dans ces processus. Les constatations de Lamont, selon lesquelles les humanistes font un lien entre l'autonomie et l'authenticité intellectuelle et méprisent ceux dont les travaux ressemblent de trop près à ceux de leur surveillant (Guetzkow, Lamont et Mallard, 2004: 204), viennent appuyer l'opinion voulant que les comités chargés de la titularisation et des promotions n'apprécient pas aussi fortement que la recherche individuelle, la recherche effectuée dans le cadre de projets en collaboration, du moins, dans les humanités. Une étude de la recherche sur les systèmes de récompenses universitaires (changeants) commandée par le CRSH laisse entendre qu'il existe de nombreux exemples de mécanismes permettant de récompenser une large gamme d'activités de recherche, qu'il s'agisse d'interdisciplinarité, de collaboration ou de diffusion (O'Meara, 2005). Ces exemples indiquent la portée des changements à effectuer, au niveau institutionnel ou peut-être même au niveau départemental. Pratiquement aucune recherche n'a été effectuée sur les systèmes de récompenses universitaires au Canada, mais la variation disciplinaire dans la participation à des projets de recherche à grande échelle subventionnés suggère qu'il puisse y avoir une variation quant à la mesure dans laquelle les processus en usage dans les départements reconnaissent cette participation.

## **V L'apport possible des humanités aux projets à grande échelle**

*À mon avis, les humanistes ont un apport particulier à offrir à ces entreprises de recherche interdisciplinaire. Non seulement sont-ils les légataires des fruits de nombreux siècles de réflexion sur la condition*

*humaine dans diverses cultures, mais ils représentent un « terrain commun » où toutes les disciplines se rencontrent et où leurs tenants peuvent échanger et synthétiser les connaissances issues de leurs disciplines respectives, car les humanités s'intéressent par définition à l'ensemble des connaissances de l'homme. De plus, les humanistes sont des spécialistes de l'imagination - faculté essentielle pour envisager de nouvelles possibilités - et de la métaphore - outils d'une importance cruciale pour la communication des connaissances techniques d'une discipline à une autre ainsi qu'au grand public.*

*- Harold Coward, à la Conférence mo(n)des de pensée, 2000*

Au-delà du rôle imaginé par M. Coward, quelles contributions particulières les humanités peuvent-elles apporter à la recherche en collaboration? De quelle façon les pratiques et les traditions de la recherche dans les humanités peuvent-elles contribuer aux projets de recherche à grande échelle ?

## **1 Méthodes, questions et intégration**

Le rapport sur le rendement des GTRC démontre l'importance de la discussion libre et approfondie sur l'établissement et le maintien de la collaboration efficace (Kishchuk, 2005: 26). Le rapport insiste sur l'importance de la discussion officieuse pour l'élaboration du respect nécessaire à l'égard des autres méthodes disciplinaires et d'une compréhension suffisante de ces méthodes afin de former un cadre de travail conceptuel pour la recherche en collaboration. « Les personnes interrogées pour les études de cas ont déclaré à l'unanimité qu'elles n'auraient pas pu apprendre avec un autre type d'interaction ce qu'elles avaient appris à propos du point de vue des chercheurs des autres disciplines » (Kishchuk, 2005: 26). La résonance avec le style plus simplifié de la recherche dans les humanités, de même que l'importance de nouvelles combinaisons de méthodes ou de sources, est claire. Alors que nombre de spécialistes des sciences sociales trouveraient déconcertante cette méthode simplifiée, les humanistes, eux, ont peut-être l'expérience et la compétence voulue pour pratiquer une telle recherche favorisant l'intégration (pour emprunter les propos de Boyer, 1990<sup>17</sup>). En appréciant les points forts *particuliers* des humanistes, il est possible de rehausser la recherche en collaboration.

---

<sup>17</sup> Le document intitulé *scholarship of integration* parle de « créer des liens au-delà des disciplines, de placer les spécialités dans un contexte plus large, d'illuminer les données de façon révélatrice, souvent en éduquant les non-spécialistes. » (Boyer, 1990: 18)

L'un des objectifs des projets de recherche à grande échelle consiste à engendrer le savoir par l'interaction entre différentes perspectives, « régler de nouveaux problèmes par des moyens fondamentalement nouveaux » (Rhoten, 2004). La recherche sur la collaboration efficace (et la mobilisation efficace du savoir) indique que la clé du succès consiste en un engagement complet à l'égard de l'encadrement des questions de recherche. L'expansion du choix relativement restreint de disciplines que l'on retrouve dans nombre de projets à grande échelle devrait mener à une meilleure compréhension des genres de savoirs qui peuvent être utiles – pour inclure de nouvelles questions et interprétations intéressantes en plus des solutions aux problèmes sociaux. Les perspectives des humanistes sur les grandes questions auxquelles est confrontée l'humanité devraient être centrales à l'encadrement des projets.

On pourrait dire que les humanités ont d'importantes perspectives et méthodes à offrir à la recherche interdisciplinaire, ainsi que d'importantes compétences dans la recherche liée à l'intégration. Elles peuvent jouer un rôle actif à titre de facilitateurs de débats interdisciplinaires et de la compréhension multiculturelle parmi ceux qui affichent des cultures disciplinaires différentes.

## **2 La voie de l'avenir**

Il est essentiel d'oeuvrer vers un continuum d'occasions d'avenir pour la recherche dans les humanités. Tous les humanistes n'ont pas à participer à la recherche en collaboration telle que nous la comprenons de façon traditionnelle, tandis que les contributions des autres sont essentielles pour réaliser pleinement les projets de recherche à grande échelle.

Certaines caractéristiques distinctives de la recherche dans les humanités, particulièrement dans certaines disciplines, font que le travail de nombre d'humanistes convient mieux à leurs propres méthodes de collaboration qu'à des projets de recherche à grande échelle, tels qu'ils sont présentement structurés. Il est tout aussi vrai que le travail d'autres humanistes non seulement rehausse la recherche à grande échelle, mais est essentiel à la réalisation de son plein potentiel. Les recommandations qui suivent visent à oeuvrer vers un continuum d'occasions d'avenir pour la recherche dans les humanités, à l'intérieur des projets de recherche à grande échelle du CRSH.

### **Recommandation no 1**

**Dans le cadre du travail sur le continuum de recherche déjà entrepris au CRSH, élaborer un programme pilote spécifique afin d'appuyer les humanités, par rapport aux projets de recherche à grande échelle, en accordant une**

**attention spéciale aux humanistes tant à titre de participants à des projets interdisciplinaires qu'à titre de directeurs de projets axés sur les humanités.**

Le nouveau continuum du CRSH concernant le programme des subventions ordinaires de recherche constitue un appui positif en faveur de la diversité quant aux traditions, aux méthodes et aux résultats de la recherche. Afin d'étendre cette reconnaissance de la diversité aux projets de recherche à grande échelle, un programme pilote explorerait deux aspects importants : premièrement, la contribution que les humanistes peuvent apporter comme participants aux enquêtes centrées sur les sciences sociales ou orientées vers la recherche appliquée, et, deuxièmement, la nature des projets de recherche à grande échelle fondée fermement sur les traditions des humanités.

Trouver des façons d'accroître les occasions de projets de recherche à grande échelle dans les humanités permettra d'étoffer le continuum. Comme les ministères du gouvernement fédéral sont le plus souvent les partenaires du financement des programmes stratégiques pour la recherche dans les humanités et les sciences sociales, pour les sociétés savantes, les centres de recherche et leurs universités, la Fédération et le CRSH devraient travailler de concert avec les ministères, afin d'identifier des secteurs spécifiques de recherche culturelle stratégique (par exemple, Patrimoine Canada, le Conseil des Arts du Canada, les musées, les sites historiques) car ceux-ci offriraient aux chercheurs des humanités de plus grandes occasions tant pour diriger des projets de recherche à grande échelle que pour y participer.

## **Recommandation no 2**

**Créer une nouvelle catégorie de financement pour les projets de recherche à grande échelle axés sur la discipline, qui agirait comme complément aux programmes existants, pour les projets interdisciplinaires. Plus particulièrement, le financement devrait être structuré de façon à permettre des projets d'édition à long terme et des projets de collaboration axés sur la discipline destinés à produire des outils de référence.**

Alors que le milieu des sciences sociales compte nombre d'outils pour recueillir les données nécessaires à l'exécution de ses recherches, les disciplines des humanités ne font que commencer à constituer un tel corpus d'outils de recherche. Les grands projets à long terme, comme le dictionnaire d'Ancien anglais ou le Dictionnaire biographique du Canada sont sources de progrès pour les humanités, tant au niveau national qu'international. Ils doivent devenir des programmes principaux essentiels du CRSH, soit en modifiant les critères des projets actuels de recherche à grande échelle, de façon que ces projets soient admissibles, soit en élaborant un nouveau programme uniquement pour de tels projets.

### **Recommandation no 3**

#### **Élargir la définition de la collaboration afin d’englober la diversité des méthodes.**

Les chercheurs des humanités profitent d’une tradition de collaboration qui diffère fortement de celle de leurs collègues des sciences sociales. Ainsi, les humanistes font état de la collaboration au moyen de remerciements, de notes en bas de page et de citations, plutôt qu’en accordant la copaternité d’un ouvrage à un chercheur dont les travaux ont servi à étoffer le document de recherche final. Il faut étendre la définition de la collaboration afin qu’elle englobe non seulement l’existence de plus d’un chercheur ou auteur, mais aussi les diverses formes de collaboration qui sont utilisées.

Les associations savantes devraient communiquer leurs idées au sujet des habitudes de paternité et d’attribution, de la nature de ‘l’édition’ et de ‘l’annotation’ dans les disciplines littéraires et les autres disciplines des humanités ; leur rapport quant aux méthodes de recherche particulières et aux traditions d’éthique sera essentiel. Ces commentaires viendront rehausser notre compréhension de la valeur de la copaternité, comme moyen de collaboration, et de la relation entre la paternité, la citation de la source et l’autonomie.

### **Recommandation no 4**

#### **Définir les produits de la recherche, l’impact et la mobilisation du savoir, afin de refléter la nature de la recherche dans les humanités.**

Comme il pourrait être difficile d’établir des mesures quantitatives adéquates, il faudra élaborer des indicateurs de qualité qui reflètent les humanités. Les associations savantes peuvent prendre les devants et définir la portée de l’érudition dans leur domaine, les limites des ‘résultats’ rattachés à cette érudition, et les façons dont l’érudition dans les humanités exerce un impact tant à l’intérieur des disciplines, que sur les autres disciplines et au-delà du milieu universitaire.

Comme partie intégrante de cette définition, il faudrait identifier la variété de formes selon lesquelles la recherche universitaire peut être diffusée, incluant la reconnaissance de formes d’écriture plus créatives, et l’enseignement et les conférences comme moyens de diffuser la recherche.

Il y aurait lieu d’inclure une disposition concernant spécifiquement la mobilisation et l’impact de la recherche dans les humanités, dans le prochain programme du CRSH sur les unités de mobilisation du savoir.

## **Recommandation no 5**

**Enquêter sur le perfectionnement des diplômés dans les différentes disciplines, afin de confirmer son rôle dans les projets de recherche à grande échelle.**

Comme le perfectionnement des étudiants diplômés varie fortement d'une discipline à l'autre, nous devons avoir une idée beaucoup plus finement détaillée de ce dont une bonne formation et un bon milieu de mentorat doivent avoir l'air, pour certaines disciplines particulières. Les contributions spécifiques que les projets de recherche à grande échelle peuvent offrir au perfectionnement des étudiants diplômés doivent découler directement de ce qui est le mieux pour l'étudiant, dans un secteur d'études particulier. Si les projets à grande échelle sont utilisés explicitement pour le perfectionnement étudiant, alors nous pourrions avoir besoin de différents mécanismes de financement de la participation des étudiants, pour former de futurs chercheurs dans les humanités.

Le CRSH peut fournir la base de ce travail en recueillant des données plus complètes sur le rôle des étudiants dans les projets de recherche, sur le genre de formation qui leur est offert et sur les résultats quantitatifs et qualitatifs (y compris les taux d'achèvement, la durée d'exécution, les études ou les emplois futurs, et les publications). La reconnaissance de la distinction entre l'emploi étudiant et la formation étudiante devrait former la base de cette collecte et de cette analyse des données.

## **Recommandation no 6**

**Les directives et les formulaires de demande de tous les concours du CRSH devraient être rédigés dans un langage qui tienne davantage compte des humanités.**

Ainsi, il y aurait lieu de remplacer le terme « méthodologie » par « plan de travail », ou « méthode de recherche » comme titre de la description d'un projet et d'éliminer toute mention des « hypothèses ». Le mot « interprétation » devrait, aussi souvent que possible, s'apparier au mot « analyse ». Lorsque le CRSH conclut des partenariats avec des agences pour élaborer ou mettre en oeuvre des initiatives stratégiques, il devrait encourager l'utilisation, dans les formulaires de demande, d'un langage qui tient compte des humanités.

## **Recommandation no 7**

**Effectuer immédiatement des rajustements au système d'évaluation par les pairs.**

Le besoin de modifier le système d'évaluation par les pairs est directement lié aux processus à long terme des systèmes de récompenses universitaires. On peut entreprendre un certain nombre de modifications à plus court terme, dans le cas des évaluations par les pairs, sans apporter de modifications systémiques à l'ensemble du système de récompenses universitaires.

À partir des points de discussion abordés précédemment, une fois ceux-ci élaborés, on pourra utiliser des mesures de collaboration et d'impact, dans l'adjudication des propositions et l'évaluation des programmes, qui peuvent s'adapter aux différentes méthodes et différents produits de la recherche dans les humanités et les sciences sociales. Les résultats de ces travaux serviront à aider les chercheurs qui siègent au sein des divers comités d'évaluation par les pairs ou qui s'occupent de la conception de programmes de formation des diplômés.

À court terme, les modifications apportées aux formulaires de demande du CRSH mettront à la disposition des comités d'évaluation par les pairs des renseignements appropriés pour juger de la qualité de la formation donnée par le passé. Cela pourrait nécessiter des demandes particulières visant à obtenir des détails sur la participation des étudiants et leurs résultats (publications, durée d'exécution, formation ou emploi futurs). Le CRSH pourrait ensuite examiner l'encadrement offert aux candidats, concernant la contribution proposée à la formation, et étudier la possibilité de demander des objectifs de formation.

## **Recommandation no 8**

### **Mettre en marche l'objectif à long terme consistant à modifier les systèmes d'évaluation par les pairs et de récompenses universitaires.**

Le milieu des chercheurs dans les humanités doit reconnaître sa propre participation à la création et au maintien des systèmes d'évaluation par les pairs et de récompenses universitaires. Pour réussir ultimement à exercer une influence sur les systèmes actuels de récompenses universitaires, les chercheurs des humanités – dans le cadre de leur rôle comme membres des comités d'évaluation par les pairs (pour les subventions, l'embauche, la titularisation ou la promotion), d'associations d'enseignants, d'administrateurs universitaires – doivent faire en sorte que les décisions soient fondées sur une bonne compréhension de la réalité de la recherche dans les humanités, dans toutes ses formes. Tous devraient travailler à reconnaître la diversité des activités de recherche plutôt que d'accroître leurs attentes de voir les chercheurs s'adonner à tous les genres d'activités importantes.

La fédération, de concert avec les associations nationales de doyens, doit presser les universités d'amorcer des discussions et des études internes du système de

récompenses, dans le but de reconnaître une plus vaste diversité de modes d'érudition et d'éclaircir les attentes du personnel enseignant dans le contexte de leur mission particulière et de leurs objectifs stratégiques.

Juin 2006

## Références

- Des mo(n)des de pensée : Les humanités en 2010*, conférence organisée par le groupe de travail sur l'avenir des humanités du CRSH. Toronto, 2000.
- American Psychological Association (date inconnue) *Ethical Principles of Psychologists and Code of Conduct* <http://www.apa.org/ethics/code2002.html> (consulté le 8 août 2005)
- Archambault, A. et Vignola Gagné, É. (2004) *The Use of Bibliometrics in the Social Sciences and Humanities* Ottawa: SSHRC
- Boyer, Ernest (1990) *Scholarship Reconsidered: Priorities of the Professoriate* Princeton, NJ: Carnegie Foundations for the Improvement of Teaching.
- British Sociological Association (date inconnue) *Authorship Guidelines* [http://www.britisoc.co.uk/new\\_site/index.php?area=publications&id=20](http://www.britisoc.co.uk/new_site/index.php?area=publications&id=20) (consulté le 8 août 2005)
- Cottingham, Katie (2001) "The Ethics of Authorship: Feature Overview – How Should Authorship Be Decided?" *Science Next Wave* (30 mars) <http://nextwave.sciencemag.org/cgi/content/full/2001/03/27/4?ck=nck> (consulté le 8 août 2005)
- Flannery, James W. (2004) "Solitary Soulmates: The marginalized role of intellectuals and artists within American higher education" *Arts & Humanities in Higher Education* vol 3 (3): 317-330.
- Gluszynski, T. et Peters, V. (2005) *Survey of Earned Doctorates: A Profile of Doctoral Degree Recipients* Ottawa: Statistics Canada.
- Graham, David avec la participation de Mathieu Ravnant (2005) *Very Well Connected. Frameworks for Strategic Research Clusters: A Report on the Clusters Design Grants Process*, rapport préparé pour le CRSH, le 15 juillet 2005.
- Guetzkow, J., Lamont, M., & Mallard, G. (2004) "What is Originality in the Humanities and the Social Sciences?" *American Sociological Review* vol. 69: 190-212.
- International Committee of Medical Journal Editors (2004) *Uniform Requirements for Manuscripts Submitted to Biomedical Journals: Writing and Editing for Biomedical Publication* <http://www.icmje.org/icmje.pdf> (consulté le 8 août 2005)
- Kishchuk, Natalie (2005) *Le Programme des Grands travaux de recherche concertée (GTRC) du CRSH : Rapport sur le rendement*, Ottawa : CRSH.
- Lamont, M. et Mallard, G. (2005) *Peer Evaluation in the Social Sciences and Humanities Compared: The United States , the United Kingdom and France*. Rapport préparé pour le Conseil de recherches en sciences humaines, Ottawa : CRSH.
- Larivière, V., Lebel, J. and Lemelin, P. (2004) *Collaborative Research in the Social Sciences and Humanities: Bibliometric Analysis of Practices*, Ottawa: SSHRC.
- Mallard, G., Lamont, M. & Guetzkow, J. (2002) "Epistemological Positions and Peer Review in the Social Sciences and Humanities" Document présenté aux assemblées annuelles de l'American Sociological Association, Chicago.
- O'Meara, K. (2005) *Influences on Faculty Work and Academic Reward Systems: A Comparative Perspective*. Rapport commandé par le Conseil de recherches en sciences humaines. Ottawa: CRSH.

Rhoten, Diana (2004) "Interdisciplinary Research: Trend or Transition" *SSRC Items & Issues* vol. 5 (1-2): 6-11.

Speck, Vicky H. (date inconnue) "The Internet as the Basis for Collaborative Research: How Will it Shift the Research Behavior of Historians?" <http://www.abc-clio.com/academic/collaborativeresearch.pdf> (consulté le 8 août 2005)

CRSH (date inconnue) "SSHRC Research Funding and the Human Sciences" préparé par Boris Stipernitz, Division des politiques et de la planification. (non publié)

Whitbeck, Caroline (date inconnue) *Responsible Authorship* Module offert par le Online Ethics Centre for Engineering and Science de la Case Western Reserve University <http://onlineethics.org/reseth/mod/auth.html> (consulté le 8 août 2005)

## Annexe A

### Les humanités et les projets de recherche à grande échelle

#### Données sur les projets financés par le CRSH de 1999-2000 à 2005-06

Pour faire suite à une demande présentée par le groupe de travail sur les projets à grande échelle et les humanités, le CRSH a fourni des données à propos de 8 programmes de financement :

- GTRC
- Subventions inter-conseils/consortiums
- Subventions de diffusion de l'INÉ
- Initiatives de recherche concertée de l'INÉ
- Alliances de recherche de l'INÉ
- Aide aux ateliers et colloques de recherche
- CURA
- Réseaux stratégiques de recherche

Les renseignements sur la discipline des projets et la discipline des chercheurs ont été fournis avec une analyse au niveau des groupes de disciplines – humanités et sciences sociales, interdisciplinaires et autres. Seuls les principaux enquêteurs et coenquêteurs sont incorporés aux données, car le rôle des collaborateurs n'est pas clair. Nous supposons que les personnes mentionnées comme principaux enquêteurs ou coenquêteurs participent considérablement au projet. Comme le nombre de projets financés est relativement faible, les détails des disciplines particulières ont également été fournis, rendant possible une analyse subjective de l'étendue des disciplines à l'intérieur de chaque groupe représenté dans ces programmes financés.

Les données sur les ateliers et colloques ont été sollicitées parce que le groupe de travail avait indiqué qu'il s'agissait d'une forme importante de collaboration dans les humanités. Au cours de la période en question, 876 colloques et ateliers ont été financés, le financement étant réparti presque également entre les humanités (47,3 %) et les sciences sociales (52,7 %). Des 8 programmes faisant l'objet de cette étude, il s'agit du seul qui affiche une répartition égale entre les deux groupes de disciplines. Cela semble raisonnable, étant donné que les colloques et les ateliers sont importants pour toutes les disciplines de recherche, comme moyens de diffuser les résultats de la recherche et d'encourager l'activité en collaboration. Comme les données que nous avons reçues ne

tiennent compte que d'un seul chercheur par demande, nous ne pouvons dire tellement de choses au sujet de ce programme, à partir de ces données.

Des 7 autres programmes, 2 (les GTRC et les ARUC) sont des programmes établis et continus. Les 3 programmes de l'INÉ ont été établis pour une durée fixe. Deux de ceux-ci sont des versions modifiées de programmes établis (les Initiatives de recherche concertée de l'INÉ : GTRC ; les Alliances de recherche de l'INÉ : ARUC) et le troisième est un nouveau programme prévoyant des sommes relativement peu élevées attribuées spécifiquement pour des activités de mobilisation du savoir en rapport avec des projets financés au moyen d'autres programmes de l'INÉ. Les réseaux stratégiques de recherche consistent en un programme expérimental découlant directement des consultations sur la transformation. Les subventions inter-conseils/consortiums constituent une catégorie assez mal définie. Il n'y a aucun renseignement sur le site Internet du CRSH au sujet de ces fonds. Ci-après, j'aborderai chacun de ces programmes à tour de rôle, en jumelant le programme pertinent de l'INÉ avec son programme établi correspondant, et je donnerai un aperçu des 3 programmes de l'INÉ.

### **Grands travaux de recherche concertée (GTRC)**

Le programme des GTRC tire sa source explicitement de l'opinion que de nouvelles formes de savoir peuvent être engendrées par la collaboration interdisciplinaire et que, par conséquent, l'interdisciplinarité est une condition essentielle du programme. Dans le rapport du groupe de travail, on a laissé entendre que les humanistes, à cause de la nature de leur travail, avaient d'importantes contributions à offrir à la création du savoir interdisciplinaire. L'analyse des données examinera à la fois l'étendue de la participation des humanistes aux projets financés en vertu de ce programme et l'étendue de l'interdisciplinarité à travers les groupes de disciplines. Nous examinerons aussi les Initiatives de recherche concertée de l'INÉ, en raison de leur ressemblance.

Pendant la période allant de 1999-2000 à 2005-06, 34 projets du programme des GTRC ont été financés, dont 5 (14,7 %) comportaient une discipline du groupe des humanités. 683 chercheurs étaient rattachés à ces 34 projets, dont 120 (17,6 %) étaient des humanistes. Le niveau de participation des humanistes dans les projets des GTRC est, par conséquent, bien inférieur à leurs proportions au sein de l'ensemble du milieu universitaire. Les Initiatives de recherche concertée de l'INÉ ont financé 16 projets, au cours de cette période, dont 2 (12,5 %) mentionnaient leur discipline comme faisant partie des humanités. Fait intéressant, il s'agit de disciplines rarement représentées parmi les principaux projets des GTRC, soit la philosophie et les communications et études médiatiques. Ces projets comportaient 276 chercheurs, dont 16 (5,8 %) étaient des humanistes. La participation des humanistes aux Initiatives de recherche concertée

de l'INÉ est donc encore plus faible que dans le programme des GTRC, peut-être à cause de la définition et de l'application des critères de pertinence.

L'interprétation de ces chiffres est quelque peu compliquée par le déséquilibre entre les sciences sociales et les humanités, dans le programme. Si nous examinons les chercheurs, nous constatons que 55,8 % des humanistes rattachés à des projets des GTRC sont reliés à des projets des humanités, ce qui laisse entendre que les humanistes qui participent à de grands projets interdisciplinaires en collaboration sont presque également répartis entre des projets principalement des humanités et principalement des sciences sociales. Dans les initiatives de recherche concertée de l'INÉ, les chercheurs des humanités (même en plus petit nombre) sont aussi également répartis dans des projets des humanités et des sciences sociales.

Lorsqu'on examine les chercheurs participant à des projets d'un groupe particulier de disciplines, il est clair qu'il existe très peu d'interdisciplinarité à l'intérieur des groupes de disciplines. De tous les chercheurs rattachés à des projets des humanités, 93,1 % sont des humanistes. Une revue du détail par programme démontre que tous les 5 non-humanistes rattachés à des projets des humanités oeuvrent au même projet. Parmi les 5 projets des GTRC dans les humanités, 4 ne comportent la participation d'aucun spécialiste des sciences sociales. L'un de ceux-ci comporte très peu d'interdisciplinarité, même à l'intérieur des humanités, 10 des 12 chercheurs provenant de la même discipline. La contribution possible des humanités à la création du savoir interdisciplinaire ne semble pas se réaliser, pour le moment.

Une analyse semblable des projets des sciences sociales est fortement limitée par l'effet de l'ensemble des chiffres sur les pourcentages. Malgré que près de la moitié de tous les humanistes rattachés à des projets des GTRC soient reliés à des projets des sciences sociales, leur nombre est si faible, comparativement, que 91,3 % de tous les chercheurs reliés à des projets des sciences sociales sont des spécialistes des sciences sociales. Les projets des sciences sociales semblent également comporter une concentration de chercheurs d'une même discipline dans chaque projet, bien qu'aucune ne soit aussi prononcée que cet exemple particulier des humanités. Le faible nombre d'humanistes, dans l'ensemble, est également reflété par la domination des spécialistes des sciences sociales (78,9 % des 38 chercheurs rattachés à des projets des humanités sont des spécialistes des sciences sociales) dans les projets des humanités inscrits au programme des initiatives de recherche concertée de l'INÉ.

L'étendue des disciplines des humanités représentées dans ces concours est relativement mince, étant dominée par l'histoire, la littérature et les beaux-arts. Certaines des disciplines qui paraissent à plusieurs reprises (dans les listes de projets et de chercheurs) sont aussi des disciplines qui chevauchent les limites entre les sciences sociales et les humanités (p. ex. histoire, communications et études médiatiques, sciences des

bibliothèques et de l'information, archivistique). Il est ainsi difficile de déterminer à partir des données, s'il existe un préjugé systémique contre les méthodes des humanités, dans la description du programme et ses directives, ou bien dans les méthodes épistémologiques des membres du comité. Ce qui est clair, c'est que non seulement les humanités sont-elles sous-représentées dans ce programme, mais que certaines disciplines des humanités, à l'heure actuelle, en sont totalement absentes. D'autres recherches sont nécessaires pour découvrir les raisons de cette absence.

### **Alliances de recherche universités-communautés (ARUC)**

En vertu du programme des ARUC, 80 projets ont été financés, au cours de cette période, dont 8 (10 %) sont dans les humanités. Il y a 1 142 chercheurs rattachés à ces projets dont 137 (12 %) sont des humanistes. Comme dans le cas des GTRC, les humanistes sont répartis plus ou moins également entre les projets des humanités et des sciences sociales (50,4 % à 49,6 %). Dans ce programme, la division absolue entre les deux groupes est moins évidente. Bien que 96,4 % de tous les chercheurs rattachés à des projets des sciences sociales soient des spécialistes des sciences sociales, cet état de choses est en partie le fruit du déséquilibre général entre les spécialistes des sciences sociales et les humanistes, au sein du programme. Les projets des humanités, tout en étant dominés par des humanistes (69 des 137 chercheurs (61,6 %) rattachés à ces 8 projets sont des humanistes), affichent aussi une participation considérable de spécialistes des sciences sociales (38,4 % des chercheurs).

Encore là, la participation des humanités est concentrée dans relativement peu de disciplines. Les 8 projets des humanités englobent seulement 3 disciplines : 4 en histoire, 3 en beaux-arts et 1 en archivistique. En outre, un peu plus de la moitié (52 %) des 112 chercheurs reliés aux 8 projets des humanités sont de seulement 2 disciplines : 37 (33 %) dans les beaux-arts, et 21 (19 %) en histoire.

Dans les alliances de recherche de l'INÉ, le nombre de projets financés est très faible, ce qui rend l'analyse des données moins fiable. Nous remarquons toutefois des tendances semblables. Des 10 projets financés, 1 (10 %) est dans les humanités, et 9 (6,7 %) des 135 chercheurs sont des humanistes. Comme dans les autres programmes examinés, les chercheurs des humanités sont répartis également entre les projets des humanités et des sciences sociales. De plus, comme pour les initiatives de recherche concertée de l'INÉ, les projets des humanités sont quelque peu dominés par les spécialistes des sciences sociales, bien que dans une proportion différente (64,3 % des chercheurs rattachés aux projets des humanités sont des spécialistes des sciences sociales). Encore une fois, les disciplines en question sont différentes de celles du programme principal des ARUC, les communications et les études médiatiques (une discipline limite) étant les principales disciplines représentées, tant du côté des projets que de celui des chercheurs.

## Initiative de la nouvelle économie (INÉ)

Cet ensemble de programmes a été établi au moyen de fonds supplémentaires, pour une période déterminée, et il comportait des attentes bien définies de la part du gouvernement fédéral. Le CRSH dispose d'une certaine latitude pour définir les mécanismes de distribution et les critères de pertinence, mais l'ensemble de programmes n'a pas fonctionné exactement de la même façon que les autres programmes du CRSH. Le nombre de projets financés était relativement petit (16 initiatives de recherche concertée et 10 alliances de recherche). Comme nous l'avons déjà vu, les programmes des initiatives de recherche concertée et des alliances de recherche de l'INÉ comportaient tous deux une faible participation de chercheurs et de perspectives des humanités. Même à l'intérieur des sciences sociales, un nombre relativement restreint de disciplines est représenté, la gestion, l'éducation et l'économie étant les disciplines dominantes.

En raison de la condition explicite voulant que le savoir généré par cet ensemble de programmes soit rendu accessible à un plus grand public et aux responsables politiques, un autre programme de subvention de diffusion avait été créé. L'une des conditions préalables de ce programme était d'avoir été financé par l'un des autres programmes de l'INÉ, limitant ainsi la participation possible des humanistes. Néanmoins, des 55 projets financés, 5 étaient des programmes des humanités (9,1 %, soit un nombre conforme à la proportion des projets des humanités dans les programmes des Initiatives de recherche concertée et des alliances de recherche) et des 122 chercheurs rattachés à ces projets, 11 (9 %) étaient des humanistes. Le nombre moyen de chercheurs par projet est plus faible dans ce programme (2 par rapport à 17, pour les Initiatives de recherche concertée et 13,5 pour les alliances de recherche), ce qui semble indiquer que les humanistes qui ont participé à l'INÉ ne sont pas périphériques. En outre, les projets des humanités dans ce programme sont dominés par des humanistes (60 % des chercheurs rattachés aux projets des humanités sont des humanistes), soit le contraire de la tendance constatée dans les programmes des initiatives de recherche concertée et des alliances de recherche. Cela laisse entendre que les humanistes ont effectivement une importante contribution à apporter à la mobilisation du savoir.

## Réseaux stratégiques de recherche

Ce programme était la principale source de préoccupation qui a mené à l'analyse du programme et aux discussions sur les façons de remédier à toute question systémique ayant tendance à exclure les humanistes. Les données fournies ici indiquent que 77 projets ont été financés, dont 20 (26 %) étaient des projets des humanités. Comme pour les autres programmes, ces projets regroupaient quelques disciplines familières (8 en histoire, 6 en communications et études médiatiques, et une chacune dans la littérature et les beaux-arts).

Ces projets comportaient 328 chercheurs, dont 81 (24,7 %) étaient des humanistes. La participation des humanités dans ce programme est donc plus élevée que pour le programme des GTRC, bien que le nombre de chercheurs par projet soit moins élevé (4,6 %, par rapport à 17,5 pour les GTRC). Néanmoins, il existe, à l'intérieur des groupes de disciplines, une tendance de concentration semblable à celle qu'on trouve dans les GTRC. De tous les chercheurs rattachés à des projets des humanités, 89,5 % sont des humanistes, et il y a peu de variété disciplinaire à l'intérieur du groupe de projets dans chaque discipline, à l'exception des projets des communications et des études médiatiques (p. ex. des 33 chercheurs rattachés aux 8 projets d'histoire, 31 de ceux-ci sont des historiens).

### **Subventions inter-conseils/consortiums**

Bien que les statistiques sur ce programme indiquent une répartition entre les humanités et les sciences sociales semblable aux 7 autres, une étude plus poussée révèle que presque tous les 14 projets qui ne sont pas des humanités mentionnent « autre » comme discipline du projet. Les chercheurs reliés à ces projets sont principalement des humanistes. Il s'agit du programme qui finance les projets de dictionnaires et des projets à grande échelle semblables dans les humanités, de même que plusieurs projets sur l'éthique de la recherche. L'étendue des subventions s'échelonne entre 4 000 \$ et 500 000 \$, les projets des humanités touchant les sommes les plus élevées et les projets sur l'éthique, des sommes relativement moins élevées. Ce programme fait nettement exception, mais il indique qu'un financement considérable est attribué à certains projets à grande échelle d'une seule discipline dans les humanités.

### **La vue d'ensemble**

Les humanités sont relativement sous représentées dans tous les programmes actuels de recherche à grande échelle, au CRSH. De plus, un nombre relativement restreint de disciplines des humanités fait l'objet de projets à grande échelle, et certaines de celles qui sont le mieux représentées sont les disciplines qui chevauchent les limites entre les humanités et les sciences sociales (p. ex. l'histoire, les communications et études médiatiques, la bibliothéconomie et la science de l'information). Les données n'éliminent pas la possibilité d'un préjugé systémique contre les méthodes des humanités, bien qu'elles ne démontrent pas non plus un tel préjugé.

Le problème est pire en ce qui concerne l'Initiative de la nouvelle économie, laissant entendre que la contribution possible des humanistes à la création du savoir dans ce domaine n'a pas été reconnue par certaines, sinon par la totalité, des personnes chargées d'établir les critères de pertinence, de mettre de l'avant des propositions et d'évaluer la pertinence et la signification probable des propositions présentées. La

domination de certaines disciplines particulières (surtout les disciplines des sciences sociales appliquées) dans le programme des Alliances de recherche universités-communauté, tout en étant moins prononcée, laisse entrevoir un semblable manque d'imagination concernant la contribution possible de disciplines plus « théoriques » (y compris celles des humanités) à la recherche axée sur la communauté.

Les programmes interdisciplinaires dominent les programmes de recherche à grande échelle et malgré cela, l'étendue de l'interdisciplinarité est relativement limitée. Les constatations détaillées semblent indiquer que le but de l'interdisciplinarité n'est atteint que dans une mesure plutôt restreinte. L'évaluation des GTRC a décrit les difficultés auxquelles sont confrontés les chercheurs qui effectuent des recherches interdisciplinaires en collaboration. Compte tenu du grand nombre d'années d'expérience, le moment est peut-être venu de mettre les chercheurs au défi de pousser les limites un peu plus loin. Nous sommes aussi loin de nous rendre compte des possibilités que présentent les humanités de contribuer à la création du savoir interdisciplinaire. Ce n'est pas seulement parce que les spécialistes des sciences sociales ne reconnaissent pas la valeur de la recherche dans les humanités, car les humanistes eux-mêmes n'ont pas réussi non plus à franchir cette limite. Les humanistes ont clairement de nombreuses possibilités de participer encore davantage à des projets interdisciplinaires en collaboration.

Le financement des projets à grande échelle dans une seule discipline est aussi plutôt limité. Les subventions inter-conseils/consortiums semblent procurer un certain financement aux projets à grande échelle dans les humanités, bien qu'il y ait manque de précision quant à la façon dont les nouveaux projets devraient solliciter du financement. L'absence totale de financement pour les projets des sciences sociales à grande échelle dans une seule discipline (y compris la recherche longitudinale), laisse entendre que les humanistes pourraient collaborer avec les spécialistes des sciences sociales afin d'accroître la sensibilisation au besoin d'un tel financement pour l'ensemble des humanités et des sciences sociales.

## Annexe B

### Projets des humanités et des sciences sociales appuyés par le CRSH, de 1999-2000 à 2005-2006

APPENDIX B - Projects in the Humanities and Social Sciences supported by SSHRC 1999-2000 to 2005-06  
Annexe B - Projets subventionnés par le CRSH dans les humanités et sciences sociales 1999-2000 à 2005-2006

Project discipline / Discipline du projet	Projects / Projets #	% of total %	Humanities / Humanités		Researcher's discipline of expertise / Expertise discipline des chercheurs		Total Researchers / Chercheurs #	% of total %
			#	% of total %	SS, interdis. & other / SS, interdis. et autre #	% of total %		
<b>Major Collaborative Research Initiatives / Grands travaux de recherche concertée</b>								
Humanities / Humanités	5	14.7	67	55.8	5	0.9	72	10.5
Social sciences, interdisciplinary, and other / Sciences sociales, interdisciplinaire, et autre	29	85.3	53	44.2	558	99.1	611	89.5
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>100.0</b>	<b>120</b>	<b>100.0</b>	<b>563</b>	<b>100.0</b>	<b>683</b>	<b>100.0</b>
<b>Inter Council Grant/Consortiums / Subvention inter-conseils/consortiums</b>								
Humanities / Humanités	8	36.4	35	81.4	2	20.0	37	69.8
Social sciences, interdisciplinary, and other / Sciences sociales, interdisciplinaire, et autre	14	63.6	8	18.6	8	80.0	16	30.2
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>100.0</b>	<b>43</b>	<b>100.0</b>	<b>10</b>	<b>100.0</b>	<b>53</b>	<b>100.0</b>
<b>INE Outreach Grants / Subventions de diffusion de l'INÉ</b>								
Humanities / Humanités	5	9.1	6	54.5	4	3.6	10	8.2
Social sciences, interdisciplinary, and other / Sciences sociales, interdisciplinaire, et autre	50	90.9	5	45.5	107	96.4	112	91.8
<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>100.0</b>	<b>11</b>	<b>100.0</b>	<b>111</b>	<b>100.0</b>	<b>122</b>	<b>100.0</b>
<b>INE Collaborative Research Initiative Grants / Initiatives de recherche concertée de l'INÉ</b>								
Humanities / Humanités	2	12.5	8	50.0	30	11.5	38	13.8
Social sciences, interdisciplinary, and other / Sciences sociales, interdisciplinaire, et autre	14	87.5	8	50.0	230	88.5	238	86.2
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>100.0</b>	<b>16</b>	<b>100.0</b>	<b>260</b>	<b>100.0</b>	<b>276</b>	<b>100.0</b>
<b>INE Research Alliances / Alliances de recherche de l'INÉ</b>								
Humanities / Humanités	1	10.0	5	55.6	9	7.1	14	10.4
Social sciences, interdisciplinary, and other / Sciences sociales, interdisciplinaire, et autre	9	90.0	4	44.4	117	92.9	121	89.6
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>100.0</b>	<b>9</b>	<b>100.0</b>	<b>126</b>	<b>100.0</b>	<b>135</b>	<b>100.0</b>
<b>Aid to Research Workshops and Conferences in Canada / Aide aux ateliers et aux colloques de recherche au Canada</b>								
Humanities / Humanités	414	47.3	372	84.0	42	9.7	414	47.3
Social sciences, interdisciplinary, and other / Sciences sociales, interdisciplinaire, et autre	462	52.7	71	16.0	391	90.3	462	52.7
<b>Total</b>	<b>876</b>	<b>100.0</b>	<b>443</b>	<b>100.0</b>	<b>433</b>	<b>100.0</b>	<b>876</b>	<b>100.0</b>
<b>Community-University Research Alliances (CURA) / Alliances de recherche universités-communautés (ARUC)</b>								
Humanities / Humanités	8	10.0	69	50.4	43	4.3	112	9.8
Social sciences, interdisciplinary, and other / Sciences sociales, interdisciplinaire, et autre	72	90.0	68	49.6	962	95.7	1030	90.2
<b>Total</b>	<b>80</b>	<b>100.0</b>	<b>137</b>	<b>100.0</b>	<b>1005</b>	<b>100.0</b>	<b>1142</b>	<b>100.0</b>
<b>Strategic Research Clusters / Subventions de réseaux stratégiques de recherche</b>								
Humanities / Humanités	20	26.0	68	84.0	8	3.2	76	23.2
Social sciences, interdisciplinary, and other / Sciences sociales, interdisciplinaire, et autre	57	74.0	13	16.0	239	96.8	252	76.8
<b>Total</b>	<b>77</b>	<b>100.0</b>	<b>81</b>	<b>100.0</b>	<b>247</b>	<b>100.0</b>	<b>328</b>	<b>100.0</b>

Source: SSHRC